

## **Flashes – 2.07.15**

### **Suisse : Alpiq achève la cession de sa participation dans Swissgrid**

Alpiq a cédé à un investisseur institutionnel la dernière tranche du prêt, d'une valeur nominale de 48,4 millions de francs suisses, qu'elle détenait dans la société Swissgrid. Elle conserve néanmoins les obligations de conversion. La transaction nécessite encore l'approbation du conseil d'administration de Swissgrid. Au total, Alpiq aura vendu l'ensemble de sa participation dans le GRT pour 557 millions de francs.

### **France : Axègaz, spécialiste du GNL de détail, lève M€3,7**

Axègaz, une société spécialisée dans la fourniture de GNL aux consommateurs finals, vient de lever 3,7 millions d'euros auprès, notamment, de fonds gérés par 123Venture. Cette levée doit permettre à Axègaz de « lancer sa phase d'industrialisation et de renforcer son développement commercial en France et en Europe ».

### **Luxembourg : évolution des tarifs de transport de gaz naturel**

A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2015, les marchés de gaz naturel belge et luxembourgeois fusionneront en une nouvelle zone de marché intégrée appelée BeLux. Cela va entraîner des changements dans la tarification. Les coûts d'acheminement ne seront plus compris dans le coût de fourniture facturé par le fournisseur de gaz naturel. Ils seront déterminés et publiés par le régulateur. Ils seront facturés aux clients finals, soit par le fournisseur, soit par le gestionnaire de réseau. Actuellement, les fournisseurs doivent s'approvisionner sur les marchés gaziers belges et allemands et faire acheminer le gaz à leurs frais jusqu'au point de livraison du consommateur au Luxembourg. L'ILR recommande aux consommateurs industriels et aux grands consommateurs d'être attentifs à ce que leur contrat reflète bien la nouvelle situation. « N'hésitez pas à demander à votre fournisseur une séparation claire entre les coûts du gaz naturel et les frais d'acheminement », préconise le régulateur.

### **Wallonie : mise en œuvre de la solution de portage des CV**

En Belgique, Solar Chest a levé un emprunt obligataire de 275 millions d'euros. Cette somme doit lui permettre de racheter auprès d'Elia environ 4 millions de certificats verts (CV). Solar Chest est une société de portage créée par l'intercommunale Ectetia, spécifiquement pour la mise en réserve de CV sur une période pouvant aller jusqu'à sept ans. Ce dispositif a été imaginé en 2014 par le gouvernement wallon pour éviter la hausse des tarifs de l'électricité liée à la « surcharge Elia » et permettre une exonération partielle de cette taxe pour les entreprises (**Gros plan** du 7.01.14). Les premiers achats de CV par Solar Chest ont eu lieu le 1<sup>er</sup> juillet. La Cwape doit publier la liste des clients finals bénéficiant de l'exonération et qui pourront être remboursés du trop-versé en 2013 et 2014. La liste de référence pour les exonérations 2013 sera publiée le 31 juillet ; la liste de référence pour les exonérations 2014 sera publiée le 30 octobre, précise la Cwape.

### **Allemagne : cinq centrales au charbon seront fermées d'ici à 2020**

En Allemagne, le gouvernement s'est mis d'accord, la nuit dernière, sur la fermeture de plusieurs centrales de production d'électricité au charbon. Les centrales d'une capacité de plus de 2700 MW devront être arrêtées d'ici à 2020. Elles seront mises en réserve et ne seront remises en service qu'en cas d'urgence. Cela devrait concerner cinq centrales. Avec cette mesure, l'Allemagne espère atteindre son objectif de réduire de 40 % ses émissions de CO<sub>2</sub> d'ici à 2020 (par rapport à 1990).

## **En bref**

- ◆ En **France**, une coupure d'électricité liée aux fortes chaleurs a touché 150 000 clients dans la nuit de mercredi à jeudi dans la région du Havre. Des sites de production industrielle et le grand port maritime ont été touchés.
- ◆ Christine Gochard a été nommée directrice générale de **Gaz électricité de Grenoble**. Elle prendra ses fonctions le 15 septembre 2015.
- ◆ En France, **Altern**, qui fête ses dix ans, accueille sept nouveaux membres, portant le nombre de ses partenaires à 44 entreprises locales de distribution (ELD). Les commerciaux de la société proposent des offres d'électricité sur mesure à prix fixe garanti pouvant aller jusqu'à cinq ou dix ans.
- ◆ Engie indique écarter, pour le moment, une entrée en Bourse d'**Electrabel**. Néanmoins, le principe de cette opération n'est pas écarté, a déclaré Gérard Mestrallet, PDG du groupe, le 1<sup>er</sup> juillet.
- ◆ **Engie** et China Investment Corporation (CIC) ont signé, le 30 juin, un protocole d'accord pour renforcer leur partenariat dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Les partenaires comptent notamment investir ensemble dans des projets énergétiques de grande ampleur dans les pays émergents.
- ◆ Engie a acquis une participation de 95 % dans **Solairedirect**, qui exploite une capacité de 224 MW en France.
- ◆ Pierre Astruc est nommé secrétaire général de **GRTgaz**. Il a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> juillet.
- ◆ En France, la **Cre** a publié son rapport d'activités 2014.

## **Pratique**

### **France : l'Apasp publie un guide de l'achat public d'électricité**

Après le guide des achats de gaz naturel, l'association pour l'achat du service public (Apasp) vient de publier un guide pour la passation des marchés publics de fourniture d'électricité et de services associés.

<http://www.apasp.com/modules/movie/scenes/home/index.php?fuseAction=show&rubric=leftMenuArticles&article=VademecumAGNIntroduction>